



ENVIRONMENTAL
FRIENDLY



564V

ORASOLV VEG 1

SOLVANT 100% BASE VEGETAL

Evaporation rapide

AVANTAGES

- 100% d'origine végétale.
- Evaporation rapide.
- Très efficace.
- IKB > 70 (2X mieux que les solvants pétroliers)
- Pénètre en profondeur et dissout parfaitement les dépôts gras et cambouis.
- Ne provoque pas d'oxydation des métaux ferreux après séchage.
- Issu des filières agricoles Européennes

DEFINITION

Solvant formulé à partir de matières premières végétales de très hautes qualités pour un dégraissage performant.

Ce solvant à l'avantage de s'évaporer relativement vite par rapport aux produits courants du marché.

MODE D'EMPLOI

S'utilise pur et à froid : nettoyage au pinceau, au chiffon, au trempé.

Ne pas utiliser en fontaine.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide limpide
Couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Densité à 20°C :	0,840
Point éclair :	32°C
Rigidité diélectrique :	> 40 000 V
IKB :	90

DOMAINES D'APPLICATION

Spécialement adapté pour le dégraissage rapide et complet de toutes les parties mécaniques et surfaces métalliques : nettoyage de blocs moteur, plans de joints, chaînes, engrenages, ...

Nettoyage des huiles, des graisses, des bitumes, des résidus d'adhésifs, ...

EMBALLAGES

Fût 200 l	réf.2564V U2	x1
Tonnelet METAL 20 l	réf.2564V O1	x1
Jerrican METAL 5 l	réf.2564V J1	x4



FT564V / Indice 01 – 26/02/2021

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.